



RETRAITE ANTICIPEE CARRIERES LONGUES

Par **gine**, le **12/01/2013** à **16:20**

Bonjour
Je suis née le 1/01/1956. J'ai commencé à travailler dans le Privé le 1er Octobre 1971 puis à suivre dans la fonction publique à partir du 1er Février 1974. Je rentre dans le dispositif longues carrières c'est à dire départ en retraite le 01/02/2016. Sachant qu'à cette date je dépasserai largement les 166 trimestres de cotisation (demandés pour l'année 1956) Est-il possible de négocier un départ avant cette date ? En espérant que vous allez pouvoir m'apporter l'information je vous adresse mes remerciements anticipés.